

## BK12009 – BAKOR 120-09 ENDUIT DE CHEMISAGE IGNIFUGE ULTRA-RÉSISTANT

<b>1. Identification du produit et de la compagnie</b>	
<p><b>Fabricant</b> HENRY COMPANY 909 N. Sepulveda Blvd., Suite 650 El Segundo, CA 90245-2724</p> <p><b>Pour renseignements :</b> Services techniques <b>Numéro de téléphone :</b> (800) 486-1278 <b>Site Web :</b> www.henry.com www.bakor.com</p>	<p><b>En cas d'urgence (déversement, fuite, feu, explosion) :</b> <b>Composer le numéro suivant :</b> <b>Au Canada, CANUTEC :</b> 613-996-6666 <b>Aux États-Unis, CHEMTREC :</b> (800) 424-9300</p>
<p><b>Date de publication :</b> le 5 juin 2008 <b>Remplace la fiche signalétique en date du :</b> 1<sup>er</sup> mars 2007</p> <p><b>Nom du produit :</b> BK12009 – BAKOR 120-09 – ENDUIT DE CHEMISAGE IGNIFUGE ULTRA-RÉSISTANT <b>Code du produit :</b> BK12009</p> <p><b>Utilisations du produit/matériau</b> Enduit de chemisage ignifuge</p>	

<b>2. Composition/Information sur les ingrédients</b>			
Ingrédient	Numéro CAS		Pourcentage du poids total
carbonate de calcium	1317-65-3		15 - 40
éthylèneglycol	107-21-1		1 - 5
silice, quartz	14808-60-7		0,1 - 1
dioxyde de titane	13463-67-7		1 - 5
tris(2-chloroéthyl)phosphate	115-96-8		1 - 5
silicate de calcium	13983-17-0		5 - 10
ingrédients inertes			<Balance>

<b>CARACTÉRISTIQUES CRITIQUES</b>
<b>AVERTISSEMENT !</b> Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Peut être nocif si avalé.
<b>Apparence/Odeur :</b> liquide visqueux blanc, odeur d'acide acétique

<b>3. Identification des risques</b>
<p><b>Voie(s) de pénétration primaire(s)</b> Inhalation</p> <p><b>Risques pour les yeux</b> Peut causer une irritation des yeux.</p> <p><b>Risques pour la peau</b> Peut causer une irritation de la peau et une dermatite de contact lors d'un contact prolongé.</p> <p><b>Risques reliés à l'ingestion</b> Peut être nocif si avalé. Peut causer douleurs gastriques, vomissements, diarrhées, vision trouble et affecter le système nerveux central. Peut affecter gravement les reins.</p> <p><b>Risques reliés à l'inhalation</b> L'exposition aux vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs ou d'embruns de pulvérisation peut causer une dépression du système nerveux central, des étourdissements, des céphalées, des nausées ou une perte de coordination.</p> <p><b>Effets chroniques/Effets cancérogènes</b> Le présent produit ou l'un de ses ingrédients présent à 0,1% ou plus est inscrit sur la liste des produits cancérogènes du NTP (National Toxicology Program), du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ou l'OSHA (Occupational Safety and Health Administration). Consulter la section 11 (Information toxicologique) pour plus de détails.</p>

**BK12009 – BAKOR 120-09  
ENDUIT DE CHEMISAGE IGNIFUGE  
ULTRA-RÉSISTANT****3. Identification des risques (suite)****Signes et symptômes**

Inhalé, le produit peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Ingéré, il peut causer des troubles gastriques, une vision trouble, des étourdissements et de la somnolence.

**4. Premiers soins****Yeux**

S'il y a contact, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se développe et persiste, obtenir immédiatement des soins médicaux.

**Peau**

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la zone touchée avec du savon et de l'eau.

**Ingestion**

Si la victime est pleinement consciente, lui donner un ou deux verres d'eau ou de lait à boire. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une victime inconsciente. Téléphoner immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison.

**Inhalation**

Amener la personne incommodée à l'air frais. Si elle respire difficilement, lui administrer de l'oxygène. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**Point d'inflammabilité :** aucun

**Classification d'inflammabilité :** ininflammable

**Limite inférieure d'explosivité :** non disponible

**Limite supérieure d'explosivité :** non disponible

**Risques de feu et d'explosion**

La décomposition thermique peut dégager des gaz et vapeurs irritants, toxiques et corrosifs, y compris du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, du chlorure d'hydrogène et des oxydes de phosphore.

**Agents extincteurs**

Mousse chimique, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée ou poudre extinctrice.

**Instructions en cas d'incendie**

Les pompiers devraient porter des appareils respiratoires autonomes et une tenue de protection complète.

**6. Mesures à prendre lors de fuites accidentelles**

Contenir et/ou absorber le déversement à l'aide de matières inertes (p. ex. sable, vermiculite). Ramasser et mettre au rebut conformément aux règlements en vigueur. Empêcher le déversement dans les voies d'eau et les égouts.

**7. Manutention et entreposage****Précautions lors de la manutention et de l'entreposage**

Conserver dans des contenants bien fermés. Entreposer dans un endroit frais, sec et largement ventilé. Conserver hors gel. Ne pas manutentionner ni entreposer à proximité d'oxydants forts ou d'acides forts. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

**8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition****Mesures d'ingénierie**

Utiliser en présence d'appareil de ventilation générale et locale par aspiration. Lorsque le produit est utilisé à l'extérieur, se tenir loin des entrées d'air des bâtiments ou encore, fermer et sceller les entrées d'air pour empêcher le produit de pénétrer dans le bâtiment.

**BK12009 – BAKOR 120-09  
ENDUIT DE CHEMISAGE IGNIFUGE  
ULTRA-RÉSISTANT****8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition (suite)****Protection des yeux et du visage**

Il est recommandé de porter des lunettes protectrices avec écrans latéraux ou des lunettes-masque.

**Protection de la peau**

Utiliser des gants de protection contre les produits chimiques pour empêcher le contact avec la peau.

**Protection des voies respiratoires**

L'exposition à des poussières ou embruns de pulvérisation en suspension dans l'air peut se produire lors d'activités de transformation comme la pulvérisation, le ponçage ou le meulage.

Le niveau de protection des voies respiratoires requis doit être évalué selon les expositions aux produits chimiques par un professionnel de la santé ou de la sécurité.

Les limites d'exposition en milieu de travail pour les ingrédients individuels (le cas échéant) sont énumérées ci-après.

**Ingrédient(s) – Limites d'exposition**

éthylèneglycol

ACGIH TLV-CEILING 100 mg/m<sup>3</sup>

silice, quartz

ACGIH TLV-TWA 0,025 mg/m<sup>3</sup>

OSHA PEL-TWA 30 mg/m<sup>3</sup>/(%SiO<sub>2</sub>+2) (taux global d'empoussiérage)

OSHA PEL-TWA 10 mg/m<sup>3</sup>/(%SiO<sub>2</sub>+2) (poussières inhalables)

dioxyde de titane

ACGIH TLV-TWA 10 mg/m<sup>3</sup> (poussières inhalables)

OSHA PEL-TWA 15 mg/m<sup>3</sup> (taux global d'empoussiérage)

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

Liquide visqueux blanc

**Odeur**

Odeur d'acide acétique

**Type de produits chimiques :** mélange

**État physique :** liquide

**Point d'ébullition :** 100°C (212°F)

**Densité relative :** 1,33

**Pourcentage de matières volatiles :** 59

**Pourcentage de COV :** <100 g/L

**Pression de vapeur :** non disponible

**Densité de vapeur :** non disponible

**Facteur pH :** 6-8

**Solubilité :** miscible dans l'eau

**Vitesse d'évaporation :** comme celle de l'eau

**10. Stabilité et réactivité**

**Stabilité :** stable

**Polymérisation dangereuse :** ne se produira pas

**Matériaux incompatibles**

Éviter tout contact avec les agents oxydants forts et les acides forts.

**Produits de décomposition dangereux**

Gaz ou vapeurs toxiques et irritants, comme le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le chlorure d'hydrogène et les oxydes de phosphore.

**BK12009 – BAKOR 120-09  
ENDUIT DE CHEMISAGE IGNIFUGE  
ULTRA-RÉSISTANT****11. Information toxicologique****Effets chroniques/effets cancérigènes**

Le CIRC a déclaré que les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit sont cancérigènes pour les humains (Groupe 1) : silice, quartz.

Le CIRC a déclaré que les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit peuvent être cancérigènes pour les humains (Groupe 2B) : dioxyde de titane.

L'ACGIH a déclaré que les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit sont cancérigènes présumés pour les humains (A2) : silice, quartz.

Le NTP a mis les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit sur sa liste de produits cancérigènes connus pour les humains : silice, quartz.

Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition au présent produit en tant que poussière ou brume aérosol.

**Information toxicologique diverse**

Dans l'ensemble, des essais toxicologiques n'ont pas été effectués sur le présent produit. Les données toxicologiques disponibles pour les ingrédients individuels sont résumées ci-après.

**Ingrédient(s) – Action carcinogène**

silice, quartz

NTP – inscrit sur la liste

Inscrit sur la liste des monographies du CIRC

**Ingrédient(s) – Données toxicologiques**

carbonate de calcium

LD50 (oral, rat) : 6450 mg/kg

éthylèneglycol

LD50 (oral, rat) : 5,89 g/kg

LD50 (dermique, lapin) : 9,5 g/kg

silice, quartz

LD50 (i.v., rat) : 550 mg/kg bw/Quartz (10-200 um)

dioxyde de titane

LD50 (oral, souris) : >10,000 mg/kg

LD50 (oral, rat) : >25,000 mg/kg

LD50 (dermique, lapin) : >10,000 mg/kg

LC50 (inhal, rat) : >6820 mg/m<sup>3</sup> (durée d'exposition de 4 heures)

tris(2-chloroéthyl)phosphate

LD50 (oral, rat) : 550 mg/kg

LD50 (dermique, lapin) : >5000 mg/kg

LD50 (inhal, rat) : >5000 mg/kg (durée d'exposition de 4 heures)

**12. Information écologique**

Aucune information particulière n'est disponible.

**13. Considérations relatives à la mise au rebut**

Mettre au rebut conformément aux lois gouvernementales municipales, provinciales et fédérales applicables.

**14. Information concernant le transport**

**Transport par voie terrestre** Not Restricted

**IMDG** Not Restricted

**IATA** Not Restricted

**BK12009 – BAKOR 120-09  
ENDUIT DE CHEMISAGE IGNIFUGE  
ULTRA-RÉSISTANT****15. Information sur la réglementation****Ingrédient(s) – Information sur la réglementation des États-Unis**

éthylèneglycol

SARA Titre III – Section 313 Formulaire ‘R’/TRI – Produit chimique à signaler

**Ingrédient(s) – Information sur la réglementation selon l’État (États-Unis)**

carbonate de calcium

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

éthylèneglycol

New Jersey – Risque dans le lieu de travail

New Jersey – Risque environnemental

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

Massachusetts – Substance dangereuse

Ville de New York – Substance dangereuse

silice, quartz

New Jersey – Risque dans le lieu de travail

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

Californie – Proposition 65

Massachusetts – Substance dangereuse

dioxyde de titane

New Jersey – Risque dans le lieu de travail

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

Ville de New York – Substance dangereuse

tris(2-chloroéthyl)phosphate

Californie – Proposition 65

silicate de calcium

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

**Information sur la réglementation canadienne**

Le présent produit a été classifié conformément aux critères de risque du CPR. La fiche signalétique contient toute l’information requise par le CPR. Classification SIMDUT : D2A – Très toxique.

**Ingrédient(s) – Information sur la réglementation canadienne**

éthylèneglycol

SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients

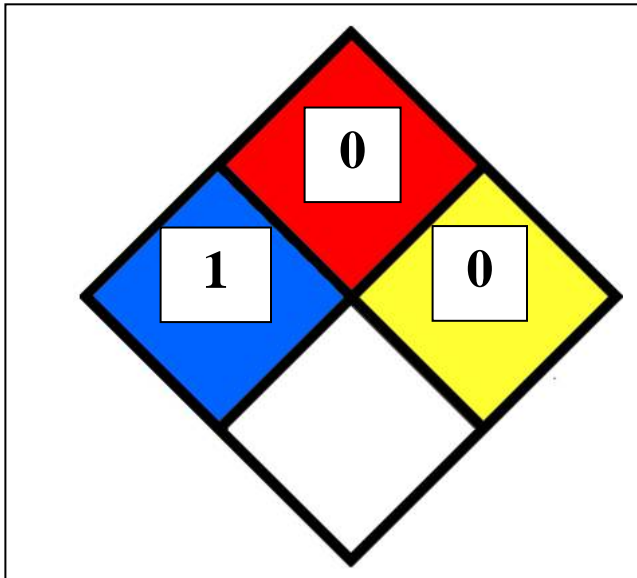
silice, quartz

SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients

dioxyde de titane

SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients

**SIMDUT – Canada (pictogrammes)**

**BK12009 – BAKOR 120-09  
ENDUIT DE CHEMISAGE IGNIFUGE  
ULTRA-RÉSISTANT****15. Information sur la réglementation (suite)****NFPA****SIMD**

<b>SANTÉ</b>	<b>1</b>
<b>INFLAMMABILITÉ</b>	<b>0</b>
<b>RÉACTIVITÉ</b>	<b>0</b>
<b>PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	

**16. Autre information****Révision/Information à l'intention de l'auteur**

La présente fiche signalétique remplace la fiche signalétique précédente en date du 1<sup>er</sup> mars 2007.

**Avis de non-responsabilité**

Bien que le présent document ait été préparé avec une diligence raisonnable, nous ne consentons aucune garantie et ne faisons aucune représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité de l'information aux présentes, et n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de la présente information pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Il revient à chaque individu de déterminer la pertinence de la présente information pour ses fins particulières.